



GRAND PRIX SENIORS ET CLASSIC MID AMATEURS
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA WANTZENAU

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

Règlement de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Conditions d'inscription :

Le joueur ou la joueuse doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

Etre licencié à la Fédération Française de Golf ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

S'être acquitté du Droit de Jeu Fédéral de 40€.

Avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve pour les mid-amateurs et 50 ans ou plus la veille de l'épreuve pour les seniors 1, 60 ans ou plus la veille de l'épreuve pour les seniors 2.

Avoir acquitté le droit d'engagement de 90€ (*50€ pour les membres du Golf de la Wantzenau*) correspondant aux droits de jeu des deux jours de compétition et au parcours de reconnaissance le dimanche 20 septembre. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement du droit d'engagement.

Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication de la pratique du sport en compétition. La licence et le certificat médical (ou questionnaire de santé) doivent être enregistrés à la FFGolf avant la date de l'épreuve. Pour les joueurs licenciés à l'étranger, le certificat médical doit être fourni le jour de l'épreuve.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagement.

Formule de jeu :

L'épreuve se déroule sur deux tours consécutifs en stroke-play en *score maximum par + 4*.
Index maximum : *20,9 pour les hommes et 23,9 pour les dames*.

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le 20 septembre.

Champ des Joueurs :

Le nombre maximum de joueurs incluant les dames et les wild cards est de 96 *dont un minimum de 24 dames et un maximum de 10 wild cards. (max vademecum)*

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite national mid-am et du mérite national séniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames.

Si à la date de clôture des inscriptions le champ des joueurs est incomplet, le Comité de l'Epreuve pourra le compléter en rajoutant des dames et/ou des messieurs.

Découpage des séries :

Mid-amateurs : une série dames et une série messieurs.

Séniors (50-59 ans) : une série dames et une série messieurs.

Séniors 2 (60 ans et plus) : une série dames et une série messieurs.

Marques de départ :

Mid amateurs : blanches pour les messieurs et bleues pour Les dames

Seniors et seniors 2 : jaunes pour les messieurs et rouges pour les dames.

Tirage des départs et cadences de jeu :

Hors circonstances particulières les départs se feront du trou 1.

Les horaires de départ du premier tour seront réalisés par bloc. Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements bruts du premier tour.

L'intervalle des départs sera de 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries, brouillard), le Comité de l'Epreuve aura toute possibilité de réorganiser les départs, afin d'assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départ du premier tour seront disponibles sur le site de la FFGolf et seront affichées au club house du Golf de la Wantzenau le vendredi 2 octobre à 12h30.

Jeu lent :

La procédure de jeu rapide des règles locales permanentes s'applique (paragraphe 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vademecum)

Classement :

Seul le classement brut sera pris en compte pour le calcul de mérite Mid-Amateurs, du mérite seniors 1 et seniors 2. Le classement sera établi par sexe.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place, sur chaque sexe, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou sur les trous 1 et 18.

En cas d'impossibilité de jour le ou les play-offs, le départage se fera sur le score du dernier tour puis sur les 9, 6 et 3 derniers trous.

Remise des prix et cocktail :

Mid amateurs : 3 prix brut chez les messieurs, 3 prix brut chez les dames.

Seniors (1 et 2 confondus): 3 prix brut chez les messieurs, 3 prix brut chez les dames.

Reconnaissance du parcours :

Un parcours d'entraînement est possible le vendredi 2 octobre sur réservation préalable à l'accueil du Golf de la Wantzenau.

Comité de l'épreuve :

Agnès Vidot – Présidente AS Golf

Frank Rotter – Vice-Président AS Golf

Les arbitres désignés par la Ligue de Golf du Grand Est